

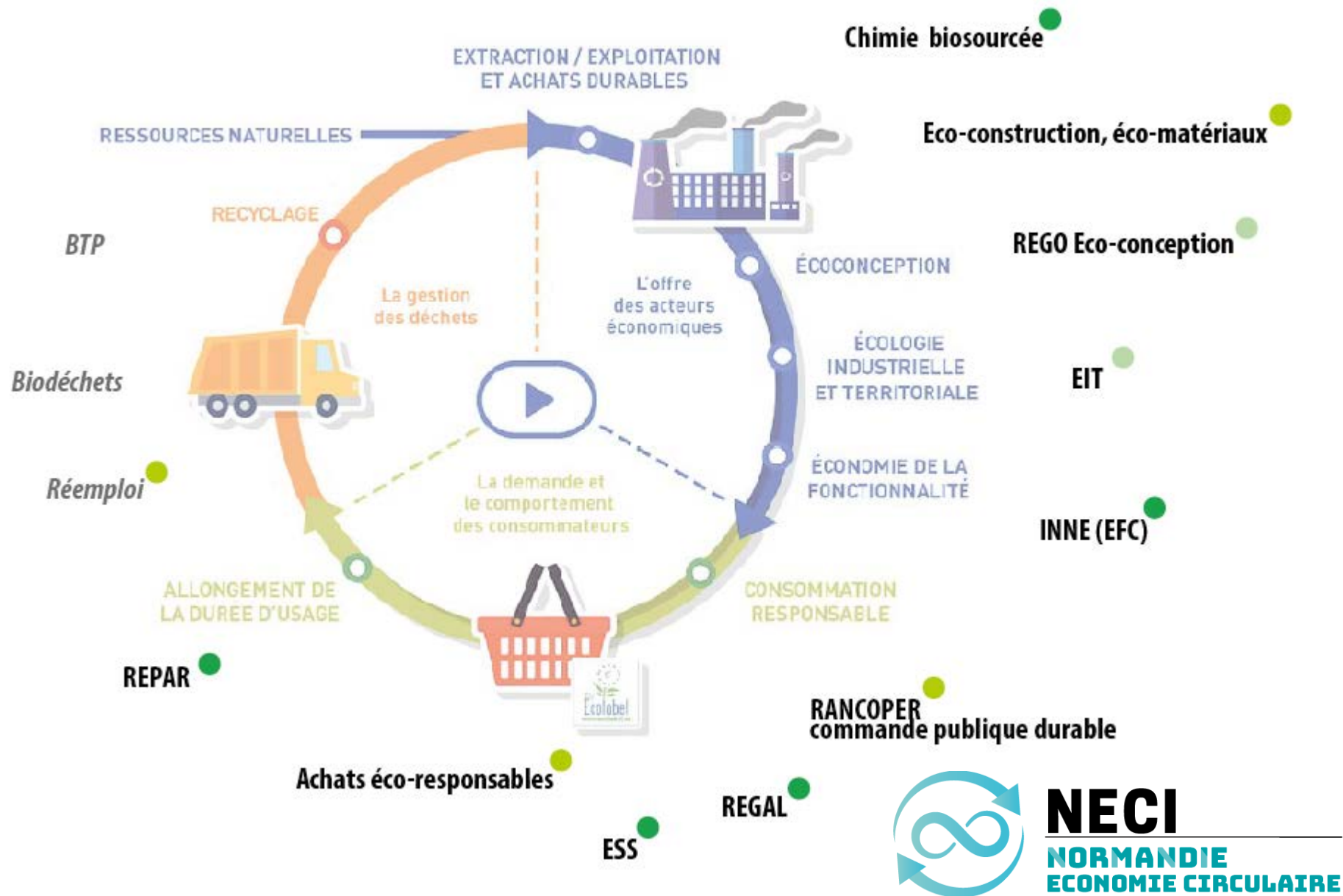
RAPPEL DES MISSIONS DU CREC

- Construire une stratégie économie circulaire en associant les acteurs du territoire déjà engagés dans la préservation des ressources ou la valorisation des déchets,
- Œuvrer à la mise en cohérence des actions en faveur de l'économie circulaire,
- établir puis suivre et évaluer un plan d'actions régional de développement de l'économie circulaire
- Identifier sur les territoires les acteurs et les projets ancrés dans l'économie circulaire et les accompagner autant que possible
- Valoriser les initiatives en faveur de l'économie circulaire et de faciliter les échanges entre acteurs en mettant à disposition en particulier un centre de ressources sous la forme d'une plate-forme numérique régionale
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de l'économie circulaire

LES ACTIONS 2017

- Conception et mise en œuvre du centre de ressources dédié à l'économie circulaire, intégration du réseau international des plates-formes
- Etat des lieux: cartographie des initiatives et des acteurs
- Mobilisation des clubs et réseaux : participation des membres du Cotech aux différents comités de pilotage, à l'écriture des feuilles de route, 3 réunions interclubs, 5 chartes de partenariat signées (3 à 4 en cours)
- Préfiguration d'un laboratoire d'idées (Le labo). Premiers travaux en 2018 (rdv le 19/04!)
- Ecriture et lancement de l'AMI
- Organisation des 1^{ères} Assises Normandes de l'Economie Circulaire
- Lancement des travaux d'écriture de la stratégie régionale

LES PARTENARIATS



MOBILISATION DES CLUBS ET RÉSEAUX: PROPOSITION D'UNE CHARTE DE PARTENARIAT

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Comité Régional de l'Économie Circulaire s'engage à :

- Œuvrer pour la mise en cohérence des actions en faveur de l'économie circulaire sur le territoire et à **piloter la stratégie régionale** qui aura été co-construite par l'ensemble des acteurs représentés par les clubs.
- Mettre en place un **centre de ressources dédié à l'économie circulaire** sous la forme d'un site portail régional permettant :
- **Mettre en œuvre les conditions d'un échange bilatéral avec chaque Club et transversal à l'ensemble des Clubs.** Il réunit les conditions favorisant la mutualisation des moyens des compétences et des connaissances, donc l'émergence de projets partenariaux et territoriaux. Pour ce faire, il met en place :
- **Apporter autant que possible, et si nécessaire, son soutien aux actions et productions du Club et à les valoriser:**

MOBILISATION DES CLUBS ET RÉSEAUX: PROPOSITION D'UNE CHARTE DE PARTENARIAT

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Club / réseau par l'intermédiaire de son représentant s'engage à :

- Se réunir régulièrement pour **organiser les échanges entre ses membres,**
- **Construire, partager et fournir des éléments de bilan de sa feuille de route** en cohérence avec les enjeux et problématiques identifiés conjointement avec le CREC et le club sur la thématique concernée,
- **Participer à la co-construction et à la mise en œuvre de la stratégie régionale** en proposant des actions concrètes, déclinaison opérationnelle de sa feuille de route et formalisation des besoins et des attentes des porteurs de projets,
- **Echanger avec les autres clubs** en participant aux rendez-vous de la communauté Economie circulaire normande, notamment les groupes de réflexion transversaux,
- **Mettre à la disposition de la communauté son expertise** si besoin, ses canaux de diffusion d'information,
- **Alimenter le centre de ressources dédié à l'économie circulaire en Normandie** (sensibilisation, diffusion et partage des bonnes pratiques, remontée des initiatives).

MOBILISATION DES CLUBS ET RÉSEAUX: PROPOSITION D'UNE CHARTE DE PARTENARIAT

Objectif : une stratégie régionale co-construite

- De nombreuses initiatives identifiées en 2016 pour une transition vers l'économie circulaire par différents groupes , réseaux (fédérations, associations, institutionnels...),
- Volonté de valoriser les productions de ces groupes (clubs) et appuyer une stratégie régionale économie circulaire sur ces travaux.

UNE STRATEGIE NORMANDE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

■ LES GRANDES ORIENTATIONS TRANSVERSALES:

- La mobilisation des acteurs et des territoires
- La connaissance
- La diffusion et la formation

■ QUELLES PRIORITÉS POUR LA NORMANDIE ? UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE ET TERRITORIALISÉE

- Développer des filières locales à partir de ressources du territoire (identification et valorisation des ressources – mieux trier pour mieux recycler)
- Encourager les entreprises dans leur changement de pratique et leur accompagnement (mieux produire)
- Développer une offre et une demande de proximité pour une consommation responsable (mieux consommer)

UNE STRATEGIE NORMANDE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE: LA PLACE DU BATIMENT

A PARTIR DES RESSOURCES DU TERRITOIRE (GISEMENTS NON VALORISÉS, DÉCHETS ET COPRODUITS), METTRE EN PLACE DES FILIÈRES LOCALES

LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES RESSOURCES RENOUVELABLES NORMANDES: RESSOURCES AGRICOLES & ORGANIQUES

ACCOMPAGNER LE FORT POTENTIEL NORMAND DE CONCEPTION ET FABRICATION DE NOUVELLES MATIÈRES, DE VALORISATION MATIÈRES ET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DES RESSOURCES AGRICOLES ET ORGANIQUE

- Développer la production et l'utilisation d'éco matériaux

LA SUBSTITUTION ET LA VALORISATION DES MATIÈRES NON RENOUVELABLES: LES RESSOURCES INERTES

DÉVELOPPER LE FILIÈRE TERRE

UNE STRATEGIE NORMANDE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE: LA PLACE DU BATIMENT

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

DES PRATIQUES D'ACHATS ET DE CONSOMMATION À MODIFIER

RÉORIENTER LES ACHATS, AUGMENTER ET DIVERSIFIER L'OFFRE

- Accompagner les acheteurs publics et privés pour garantir des constructions BTP exemplaires

UNE OFFRE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ À DÉVELOPPER

FACILITER ET ENCOURAGER L'UTILISATION DE MATÉRIAUX RECYCLÉS OU LE RÉ EMPLOI DE MATÉRIAUX DANS LES CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS

- Augmenter la demande en matériaux recyclés
- Développer des dispositifs facilitateurs du réemploi et de la réutilisation
- Sécuriser les pratiques du réemploi

UNE STRATEGIE NORMANDE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE: LA PLACE DU BATIMENT

Novembre 2017: lancement des travaux et recueil des 1^{ers} contributions à l'occasion des assises normandes des l'économie circulaire → identification et validation des grands axes

Janvier – mars 2018: travail sur les enjeux et les objectifs stratégiques / opérationnels.
Identification des acteurs ressources

Avril-juin 2018: échanges avec les clubs/réseaux et acteurs identifiés pour valider les objectifs et co-construire la feuille de route régionale

Juillet-Aout 2018: rédaction de la stratégie

Automne: adoption de la stratégie et lancement officiel de son déploiement

ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUCRE DE LA STRATEGIE: L'AMI ECONOMIE CIRCULAIRE 2018

Objectifs:

- Permettre l'émergence de projets et accompagner la dynamique régionale à long terme
- Faciliter l'action : accompagner la mise en œuvre et l'investissement

Les thématique identifiées

- Production, offre de services et conception
- Optimisation des ressources au niveau local
- Engagement citoyen et consommation responsable
- Réemploi, réutilisation et recyclage

Intérêt pour les porteurs de projets

- Poursuivre le développement du projet avec des interlocuteurs spécialisés
- Mettre en visibilité le projet pour le promouvoir
- Identifier les soutiens financiers les plus adaptés parmi les dispositifs existants

**PROCHAINE SESSION: DEPOT DES
DOSSIERS LE 7 SEPTEMBRE!!**